LA FIN DU LOCK-OUT AU PORT DE DUNKERQUE

Le travail reprendra aujourd'hui

La 91e journée du lock-out des dockers au port de Dunkerque, a marqué la fin d'un long et pénible conflit.

Hier, une délégation des dockers s'est en effet présentée, le matin, à la Préfecture, où elle a été reçue, à Lille, par M. Langeron.

Elle a exposé au préfet qu'elle avait reçu de l'assemblée générale ouvrière de la veille, la mission de lui faire connaître que les dockers retiraient leur contre-projet de contrat de travail et demandaient la levée du lock-out.

A la suite de l'entretien qui s'est déroulé à ce sujet, des réunions ont eu lieu, dans l'après-midi, à la Sous-Préfecture de Dunkerque, où la délégation patronale, d'une part et d'autre part la délégation ouvrière ont examiné avec le sous-préfet, M. Papinot, les modalités pratiques d'une reprise normale et rapide du travail parmi les dockers lock-outés.

A 19 h. 15, l'assemblée générale des dockers décidait la reprise du travail aujourd'hui, vendredi.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Un autobus est tombé dans un ravin près de Laon

Hier après-midi, route de Monthenault à Bruyères, par suite de l'état glissant de la route, un autobus de la ligne Fisme-Laon, ayant défoncé un parapet, e tombé dans un ravin d'une hauteur de sept mètres. Le chauffeur, nommé Joseph Charbon, et trois voyageurs, on' été blessés à la tête. Ces trois derniers sont M. Paul Oudot, de Château-Thierry ; Mlle Alice Blériot, d'Estrées-Denicourt (Somme) Mme Charpentier, de Colligis. Trois autres voyageurs légèrement atteints, ont été reconduits à leur domicile.

Une auto dérapa et s'écrasa contre un pignon. à Avesnes-le-Comte

M. Gaston Detœuf, 30 ans, épicier, à Liencourt, arrivait à Avesnes-le-Comte, vers 18 h., conduisant sa camionnette chargée de marchandises. A la bifurcation des routes de Sombrin et de Liencourt, M. Detœuf, pour gagner la Grand'Rue d'Avesnes, donna un coup de volant et freina légèrement pour passer la petite courbe que fait à cet endroit la route Nationale de Frévent, à Arras. Aussi prudente qu'elle fut, cette manœuvre lui fut fatale. Sur le sol couvert de neige, tassée par la circulation très intense en cet endroit et gelée, la voiture glissa, se déporta violemment et alla s'écraser contre le pignon de la propriété de M. Renaud Cuvilli.r.

La camionnette, complètement démolie est irréparable et une bonne partie des marchandises qu'elle contenait est perdue. Heureusement, M. Detœuf, qui était seul dans la voiture, n'eut que quelques légères blessures à la main que pansa M. le docteur Ducrocq.

UNE ENQUÊTE A PARIS-PLAGE A PROPOS DE L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE DE PARIS

A la suite d'une commission rogatoire relative à la grosse affaire d'espionnage, la police de **Paris-Plage** a pu retrouver trace d'un séjour fait dans la station balnéaire par la Finlandaise Ingrid Bostrom, qui habitait villa Myrtho, 149, rue de Londres, maison modeste où les allées et venues ne donnèrent jamais lieu à critique.

UN CULTIVATEUR MENAÇA SA FAMILLE D'UN REVOLVER, A BOIS-BERNARD

Le cultivateur Fidèle Edoire, 58 ans, demeurant route d'Arras, s'était rendu à Hénin-Liétard dans la journée et avait fait l'achat d'un revolver. Comme il rentrait, paraît-il, légèrement pris de boisson, il reçut des reproches de sa femme. Une discussion s'éleva et, à bout d'arguments, Edoire sortit son arme. L'air menaçant, il la dirigea vers son épouse, née Agnès Pecqueur, 51 ans, qui, prenant peur, appela son fils au secours.

Vite, Marcel Edoire, 22 ans, qui se trouvait dans la cour de la ferme, prit fait et cause pour sa mère et se précipita vers son père, qui ne lâchait toujours pas son revolver. Une empoignade eut lieu et les deux hommes roulèrent sur le sol, échangeant entre eux des coups. Enfin, la mère et le fils purent retirer l'arme des mains du cultivateur et tout rentra dans le calme.

Les gendarmes de Rouvroy, avisés de ces faits, vinrent sur les lieux et, à la suite de leur enquête, ont dressé procès-verbal contre le cultivateur, pour port d'arme prohibée et menace de mort.

Cependant l'auteur de cette scène de famille a porte plainte contre son fils pour coups. Il a, en outre, déclaré qu'il n'avait l'intention de tuer personne et qu'il avait déjà été frappé par son fils.

UN ÉLECTRICIEN S'ACCUSE, A LIÉGE, D'AVOIR ASSASSINÉ UN MARCHAND DE BESTIAUX

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

L'autre soir un homme paraissant âgé d'une trentaine d'années et dont les vêtements étaient mouillés, se présentait à la permanence de police à Liége. Il déclara qu'il était l'auteur d'un crime commis en 1922, à Librament, sur la personne d'un marchand de bestiaux. Il avoua avoir tué sa victime de deux coups de feu et l'avoir ensuite dévalisée d'une somme de 3.000 francs. Passant à Liége, il fut pris, dit-il, de remords et voulut mettre fin à ses jours en se jetant dans le fleuve, mais à peine s'y trouvait-il, qu'il regagna la berge, decidé à se constituer prisonnier. Il s'agit d'un nommé Tangre, électricien à Bouillon. L'homme se trouvait sans ressources.

LA CRISE MINISTÉRIELLE EST ÉVITÉE EN BELGIQUE SUR L'INTERVENTION DU ROI

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

La crise ministérielle belge a pu être évitée. Le Conseil des ministres s'est réuni de 3 heures de l'après-midi jusque 8 h. 30 du soir. Il a discuté de la réintégration des fonctionnaires ayant servi l'ennemi sous l'occupation allemande. Finalement, les ministres se sont mis d'accord sur cette formule d'après laquelle le cas de chacun des 74 intéressés sera réexaminé.

UN POLONAIS JETA SA FEMME PAR LA FENÊTRE, A FERAING

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Mme Petitjean, de Feraing, était réveillée, vers 23 heures, par un bruit insolite venant du côté du jardin. Elle se leva et, dans le fond de sa propriété, elle découvrit le corps inanimé d'une Polonaise, Anastasie Stysanysdyn, âgée de 40 ans, mariée et demeurant à Feraing. La femme était sans connaissance. Elle était atteinte de multiples fractures aux jambes et fut transférée à l'hôpital, où elle revint à elle. On l'interrogea et elle déclara qu'au cours d'une discussion, pour un motif futile, son ami, un Polonais, nommé Camille Myscuz, âgé de 40 ans, l'avait rouée de coups, puis, au paroxysme de la colère, il avait ouvert la fenêtre surplombant le jardin de Mme Petitjean et avait précipité sa femme dans le vide d'une hauteur de plus de six mètres.

Le Polonais a été arrêté. Il prétend que sa femme est tombée par la fenêtre.

Un homme agonisait près de sa femme morte à Beauvois-en-Cambrésis

Le décès de deux époux, qui vient de se produire dans des conditions tragiques, a jeté une profonde émotion dans la commune de **Beauvois-en-Cambrésis**.

Le ménage composé du mari, Gustave Legrand, 60 ans, tisseur à l'usine Seydoux et de la femme, née Virginie Fontaine, 57 ans, habitait une coquette maison ouvrière, dont il était le propriétaire, au No 3, de la rue Daniel Sorlin.

De leur union étaient nés quatre garçons. Deux sont agents de police à Paris, un troisième encoleur à l'usine Seydoux et Michau marié, habite Beauvois-en-Cambrésis enfin le dernier accomplit actuellement son service militaire.

Depuis une quinzaine environ, M. Lengrand père, qui souffrait d'une angine de poitrine, avait dû interrompre son travail et demeurait à son domicile soigné par sa femme.

Mercredi après son repas de midi, leur fils Maurice, qui habite la même localité, se rendit chez eux, comme il le fait souvent pour prendre de leurs nouvelles. La porte était fermée. Il se souvint, toutefois, que la veille sa mère lui avait dit, qu'elle irait le lendemain avec son mari, en visite de nouvel An, à **Fontaine-au-Pire**. Les croyant en train d'effectuer cette visite, l'ouvrier ne s'inquiéta pas trop mais lorsqu'à 18 heures, sa journée terminée, il revint à la maison paternelle et trouva la porte encore close et qu'à ses appels personne ne répondit, il jugea qu'un fait insolite avait dû se produire à l'intérieur de la demeure. Avec l'autorisation d'un voisin, dont il traversa le couloir, il put gagner le mur du jardin de ses parents et l'escalader. La porte de derrière de la maison, n'était pas fermée, il put donc y pénétrer. Dans la chambre à coucher située au rez-de-chaussée et qui était éclairée par la lumière d'une lampe électrique, les deux époux se trouvaient dans leur lit.

Mais la femme qui tenait la main droite de son mari avait la tête appuyée sur la poitrine de l'homme. Le fils, au toucher, se rendit compte que sa mère était morte, car elle était déjà froide ; quant à son père il respirait encore faiblement. Affolé, M. Maurice Legrand ouvrit la porte de l'habitation donnant sur la rue et donna l'alarme. Le garde champêtre Eugène Grassart, qui habite à proximité, arriva aussitôt et fit appeler le docteur Bricout, lequel s'empressa autour du moribond. Il pratiqua une saignée et fit quelques piqûres. Mais sans avoir repris connaissance, le patient décédait à son tour, jeudi vers 8 h. du matin.

Des constatations du praticien, il résulte que l'on se trouve en présence de deux morts naturelles. On peut supposer que, mercredi dans les premières heures du matin, M. Legrand fut frappé de congestion cérébrale. Sa femme réveillée sans doute par ses gémissements se pencha sur lui, après avoir donné la lumière et le voyant dans un état grave, succomba à une embolie, à la suite de l'émotion ressentie.

Le docteur Bricout a délivré les permis d'inhumer et comme il n'y a pas matière à intervention de la Justice, celle-ci n'a pas été avisée. Les deux époux, si brutalement frappés, jouissaient dans la commune de la sympathie générale.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

VŒUX ET FORMULES

Nous voici déjà depuis quelques jours en l'an de grâce 1934 et la série des vœux continue.

Evidemment, le coup de feu est passé, mais après la fatidique journée du 1er janvier, il n'en reste pas moins à congratuler la foule des gens qu'on connaît un peu... si peu parfois.

Et à chacun de ces passants ainsi rencontrés, à qui l'on tend une main distraite, on remplace le « comment allez-vous » du reste de l'an, par l'une de ces formules dont le répertoire est assez restreint et qui varient entre le « toutes sortes de bonheur », les « meilleurs vœux », ou le « je vous la souhaite » bon enfant qui deviennent une scie, une rengaine. C'est très embêtant, parce que si l'on n'a pas de mémoire, on se sent pris d'angoisse lorsqu'on voit poindre une figure connue : « L'ai-je vu cette année, dois-je lui souhaiter ? » Et puis, la pauvreté du répertoire ne fait pas honneur à notre imagination et pourtant, cette année, il faut noter l'apparition d'une formule neuve et qui semble avoir un gros succès, c'est le « Je te souhaite un gros lot ».

C'est une mode nouvelle et qui semble sous-entendre que tout un chacun est propriétaire de billets ou de fractions de billets et porte en soi une tranche d'espoir.

C'est ainsi que, même si vous êtes ennemi des jeux de hasard, on vous souhaite quand même non plus la santé, et le bonheur, mais le gros lot.

Et comme dans tout vœu humain on peut chercher la part d'égoïsme, vous pouvez être assuré que celui qui vous souhaite la chance est propriétaire d'une fraction d'espoir et c'est à coup sûr que vous pouvez lui répondre, sans vous creuser les méninges : « et toi pareillement ».

A. B.

Halle Flipo 1/2 K° délicieux gruyère 6 fr.

APRÈS L'ACCIDENT MORTEL DU PARC BARBIEUX

On sait que mardi soir on découvrait sur la chaussée, avenue Jean-Jaurès, le cadavre d'un homme portant à la tempe une trace de blessure. Le défunt, identifié le lendemain seulement : M. Richard Lombary, avait vraisemblablement été tué par une automobile dont le conducteur est resté inconnu jusqu'à présent.

Hier, M. le docteur Muller, médecin-légiste, a procédé à l'autopsie du cadavre qui avait été déposé à la morgue de l'hôpital de la Fraternité. Ses conclusions confirmeraient l'hypothèse envisagée le soir même de la macabre découverte.

DEMAIN SAMEDI...

Ouverture de l'Exposition annuelle aux « 100.000-CHEMISES DE PARIS ». Nombreuses séries de chemises, prix 18 Frs, valeur 26 Frs. Toujours les mêmes très belles qualités et des prix aussi bas que possible dont il faudra profiter. SUCCURSALE DE LILLE : 79, Rue Nationale.

LE CONCERT D'HIVER DU GROUPE ARTISTIQUE JULES GUESDE

C'est les 20 et 21 janvier que l'Amicale Jules Guesde donnera son concert d'hiver avec la participation de sa nouvelle section artistique au profit de l'Amicale pour l'Arbre de Noël des enfants des écoles de la rue Jean-Macé. La Section Artistique a mis sur pied un programme de premier ordre tant pour le chant individuel et les chœurs que pour la comédie.

Tout nouvellement formée la section compte déjà de bons éléments qui, nous espérons, donneront entière satisfaction au public. Il y aura un concert le samedi soir et dimanche après-midi ; ce dernier sera suivi d'un grand bal. On aura aussi le plaisir de pouvoir applaudir les chœurs d'enfants (garçons et filles) et un chœur mixte.

Le groupe prie les amicalistes, sympathisants et amis de l'école laïque de bien vouloir répondre à son appel pour donner tout l'éclat que mérite cette fête et pour encourager les organisateurs à persévérer dans l'idéal qu'ils se sont donné.

— LILLE —

L'HARMONIE EXCELSIOR FERA SES DÉBUTS A

LA BOURSE

le Samedi 6 Janvier.

Cette nouvelle Harmonie Lilloise dont on dit le plus grand bien, se fera entendre à 21 heures, à la Brasserie de la Bourse, avec un très beau programme. Plusieurs prix du Conservatoire. Collaboration de la Lyre Amicale de Vauban. Direction E. PROUVOST. Prix ordinaire des consommations.

RÉSULTATS DE LA JOURNÉE DU SANATORIUM

Ainsi que nous l'avons annoncé dimanche dernier, 31 décembre, le Comité officiel du secteur Pile, Trois-Ponts, Sartel, a fait quêter en ville à l'occasion de la Journée du Sana.

Dans cette mission, le comité dont il s'agit était aidé par la Fanfare de Trompettes « Les Enfants du Nord » et « l'Harmonie des Accordéonistes Roubaisiens » de la rue du Pile.

Nous sommes heureux d'annoncer que ces quêtes ont produit la somme totale de 661 fr. 05.

Ce résultat est très appréciable et le Comité Roubaisien adresse tous ses remerciements au Comité des Fêtes du Pile, aux sociétés de musique ci-dessus, aux quêteurs et quêteuses, ainsi qu'à toutes les autres personnes qui, à un titre quelconque, ont contribué au succès de ces quêtes.

Satisfaire la GOURMANDISE en tentant la FORTUNE

CONCOURS DE LA PLUS BELLE MAISON

ORGANISÉ PAR LE CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

600 Prix 140.000 FRS. dont le 1er prix 50.000 FRS.

DEMANDEZ LES FEUILLES DE CONCOURS A VOTRE FOURNISSEUR

L'ouverture d'annexes de la Condition Publique

La Condition Publique de Roubaix avait été autorisée par M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, à ouvrir à titre d'essai des annexes dans deux peignages de laine où la production de ceux-ci devait être conditionnée au fur et à mesure de sa tombée des machines. Après quelques jours seulement de fonctionnement, elles avaient dû être fermées à la suite de certaines observations, motivant un complément d'enquête.

Le Comité Consultatif des Arts et Manufactures ayant estimé qu'il n'y avait pas lieu de retenir ces observations, a donné un avis entièrement favorable à l'organisation nouvelle étudiée et M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, par décision du 15 décembre 1933, a autorisé la reprise des essais précédemment autorisés.

En conséquence les dispositions nécessaires sont en cours de réalisation, pour permettre à bref délai l'ouverture d'Annexes de la Condition Publique de Roubaix au peignage Alfred Motte et Cie et au piegnage Amédée Prouvost.

La Chambre de Commerce accueillit cette mesure avec la plus vive satisfaction, en raison des économies et des autres avantages que le commerce et de l'industrie de la laine doivent attendre notamment :

1° Suppression d'à-coups dans le travail des Conditions Publiques, la production de la laine peignée se faisant selon un rythme plus régulier que sa vente ;

2° Economies séries de frais de camionnage.

3° Facilité de réaliser un nouveau type d'emballage meilleur que celui qui est utilisé actuellement.

4° Suppression de plusieurs manutentions nuisibles aux emballages.

5° Plus grande rapidité de livraison en moment de la vente de la laine peignée.

6° Connaissance du poids conditionné de la marchandise dès l'achèvement du lot ; d'où suppression des rectifications de facture.

« Dont acte.

« Les ETS. LEVITAN, Ameublement, « Bd. Magenta, à Paris, nous informent « qu'ils n'ont rien de commun ni aucun lien de parenté avec une dame « Clara Bercovitch, née LEVITAN, dont « il est question dans une information « judiciaire, actuellement suivie par « M. BENON, juge d'instruction. »

2300.

TOURNOI DU MICKEY PING-PONG

La Coupe André Maes

Les épreuves de ce tournoi réservé aux joueurs n'ayant jamais été classés en première série du Nord commenceront le samedi 6 janvier, à partir de 14 heures. Le droit d'engagement est de 5 francs.

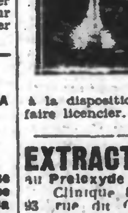

Les inscriptions seront encore reçues au siège du Mickey, 35, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix, mais les joueurs devront être présents à 14 heures précises.

Le secrétaire du Mickey se tiendra à la disposition des joueurs désirant se faire licencier. Se munir de deux photos.

EXTRACTION sans piqûre et sans douleur au Prolexyde d'Azote par le « NOVOL » Clinique Dentaire MOUSSALLI 93 rue du Collège 3 ROUBAIX

RÉUNION GÉNÉRALE DE LA PÉDALE FRANCO-BELGE

La réunion générale a eu lieu samedi, au siège, 19, rue de la Basse-Masure.

Il a été procédé au renouvellement de la commission qui se compose comme suit :

Président : M. Henri Fauquant père, vice-président, M. Henri Verhelle ; secrétaire : M. Henri Fauquant fils ; trésorier, M. Henri Vanhesbrouck ; porte-fanion, M. Georges Lefèvre ; capitaine de route M. Constant Desmet ; commissaires : MM. César Néno, Alphonse Dupres ; cantinière : Mlle Elodie Néno ; infirmière : Mlle Madeleine Nousé.

Le président remercia les membres d'être venus nombreux, apportant ainsi une nouvelle preuve de confiance envers les dirigeants. Il les assura que son concours leur était acquis pour la bonne marche de la société.

Le président honoraire, M. Jean-Baptiste Lemaitre, s'associa aux bonnes paroles encourageantes du président à qu'il il accorde pleine confiance, car son passé ne mérite que des éloges. Il proposa un vivat flamand en son honneur. Après quelques paroles du vice-président, qui dit toute la confiance qu'il accordait à la nouvelle commission pour mener à bien « La Pédale Franco-Belge » pour la saison prochaine.

La séance se termina dans un bon esprit de camaraderie et avec l'esprit de reprendre, sous peu, les excellentes sorties qui laissent toujours un agréable souvenir.

Casino de Roubaix, à 8 h. 30
Ames libres av. Norma Schaerer
Dans les rues, avec P. Dumont

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu salle des fêtes, rue de l'Hospice, le samedi 6 courant aux heures ci-dessous :

8 h. 30, du No 1 au No 2.980 ; 9 h., de 2.981 à 5.491 ; 9 h. 15, de 5.492 à 7.413 ; 9 h. 30, de 7.414 à 9.027 ; 10 h., de 9.028 à 11.067 ; 10 h. 15, de 11.068 à 13.165 ; 10 h. 30, de 13.166 à 14.993 ; 11 h., de 14.994 à 16.152 ; 11 h. 15, de 16.153 à 16.521.

Avis très important : les bureaux du fonds municipal de chômage seront fermés toute la journée du lundi 8 janvier.

Pour le pointage, mardi après-midi, comme d'habitude.

CARNET

Madame Jacques BARROIS s'excuse auprès des personnes qui n'auraient pas reçu ou recevraient avec retard le faire-part du mariage de sa fille FANNY avec Monsieur Michel DETROYAT, retards provoqués par l'abondance des lettres de fin d'année.

FUNÉRAILLES. — Vous êtes prié d'assister aux funérailles de Madame **Adolphe DEBREZ**, née Marie DERUDDER, décédée à **Comines**, le 3 Janvier 1934, à l'âge de 69 ans, lesquelles auront lieu en l'église St-Chrysole, à Comines, le samedi 6 Janvier, à 10 h.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Egalité, à 9 h. 45.

Cet avis tiendra lieu de faire part.

Sociétés et Comités

FÉDÉRATION NATIONALE DES VEUVES DE GUERRE REMARIÉES. — « Des communiqués ayant un caractère officiaux ont été insérés dans certains journaux et laissent entendre que les pensions des veuves de guerre rmariées seront révisées. La Fédération Nationale des Veuves de guerre remariées informe les intéressées que la révision ne portera que sur un nombre infime de dossiers et qu'aucune vérification des titres concernant les veuves de guerre remariées n'aura lieu avant la publication des circulaires réglementaires qui doivent être établies par l'administration. La révision ne peut d'ailleurs en aucun cas concerner les veuves de militaires tués à l'ennemi ou décédés des suites de leurs blessures ».

Pour tous renseignements, les intéressées peuvent s'adresser pour la Section de Lille à la permanence qui aura lieu dimanche 7 janvier, de 10 à 12 h. au siège de la Section: Café des Négociants, 17, Place du Théâtre.

AMICALE MONTAIGNE. — Grande fête d'hiver le dimanche 25 février, à 15 h., au Foyer, 42, rue d'Alsace.

Au programme : « Madame et son Filleul », comédie en 3 actes et intermèdes de chant et déclamation par la troupe du Théâtre populaire de Roubaix ; à 20 h., grand bal de famille gratuit. Cartes d'entrée au prix de 2 francs sont en vente à l'Ecole et chez les membres du Bureau de l'Amicale.

FÉDÉRATION DES AMICALES LAÏQUES DE ROUBAIX. — La Bibliothèque sera fermée le dimanche 7 janvier.

AMICALE ERNEST LEGOUVÉ. — L'Amicale invite ses membres à la réunion mensuelle qui aura lieu ce samedi 6, à 19 h.

MUSE NADAUD. — La réunion générale aura lieu au siège, le lundi 8 janvier, à 19 h. — Lectures du procès-verbal ; Œuvres nouvelles ; Cotisations.

CROIX DE FEU ET BRISCARDS. — L'Assemblée aura lieu au siège Café des Sports, angle de la rue du Moulin et du boulevard Gambetta, à 19 h. 30 ; pour la Commission, à 19 h. 15. A l'ordre du jour : revue de l'activité des « Croix de feu et Briscards » pendant l'année 1933 et projets pour l'année 1934.

Une ducasse à pierrots aura lieu au siège le samedi 10 février. On se mettra à table à 19 h. 30. Une brillante tombola clôturera cette petite fête de famille à laquelle sont également invités les parents et amis des sociétaires. Pour faciliter le travail du trésorier, chacun voudra bien régler le prix du pierrot 12.50 en s'inscrivant.

MUTUELLE DES ANC. ORPHELINS ET ORPHELINES DES HOSPICES DE ROUBAIX. — Dimanche 7, à l'estaminet de la Barque d'Or, de 10 h. à midi, perception des cotisations. Les retardataires sont instamment priés d'acquitter celles de 1933. De service : MM. Pierre Delerue et Jules Lejeune.

A L'AMICALE PHOTO. — Ainsi que nous l'avions annoncé, c'est ce soir vendredi, à 20 h. 30 qu'aura lieu au siège de l'Amicale 181, Grand Rue, une des plus belles conférences de l'année ; M. Paul Bertrand parlera des « Loisirs photographiques à travers la France » et projettera selon son habitude de merveilleux clichés. Les amateurs non adhérents sont invités à venir ce soir. Entrée gratuite.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir vendredi, à 19 h. 30, répétition générale.

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Dimanche 7, de 10 à 12 h., au siège social, 126, rue de la Gare, à Roubaix le secrétaire sera à la disposition des membres pour tous renseignements ; règlement de cotisations ; adhésions nouvelles ; vente de l'insigne. Bientôt aura lieu un grand concert de gala.

MUTUALITÉ MATERNELLE ROUBAISIENNE. — Les sociétaires voulant se mettre à jour de leurs cotisations pour l'année 1934 peuvent le faire en s'adressant aux endroits désignés ci-après : A la permanence 33, rue du Vieil Abreuvoir, les 1er et 3e dimanches du mois, de 9 h. 30 à 11 h. 30 ; Aux Etablissements Wibaux-Florin, 47, rue de la Fosse-aux-Chênes ; chez Mme Deveyar 13, rue Louis Loucheur ; Cez M. Van Caemerbeke, secrétaire, 46, rue de Flandre.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

TOUS LES SPORTS. — Centre Sportif Municipal. — Roulement du mois de janvier :

Basket-ball. — Samedi après-midi : S.O.R. et U.S.R.; dimanche matin, de 8 à 10 h. : U.C.J.G. et Avenir Sportif ; 9 à 12 h. : U.S.R.; 10 à 12 h. : R.O.R. ; à 14 h. : Avenir et S.O.R. ; dimanche 28 janvier, à 14 h. U.S.R.

Athlétisme. — Plein air et salle d'éducation physique : lundi soir : Groupe Sportif féminin « La Flandre » ; mardi soir : Ecole roubaisienne d'éducation physique. Amicale Montesquieu, Turgotine ; mercredi soir : S.O.R., La Roubaisienne, La Flandre, l'Avenir, l'Ancienne, les Vieilles Tiges ; jeudi après-midi et jeudi soir : La Turgotine, Amicale Montesquieu, U.S.R. at Aviron ; vendredi soir : S.O.R., La Roubaisienne, l'Avenir, l'Ancienne ; dimanche matin : La Roubaisienne, S.O.R et Avenir Sportif ; de 10 à 12 h. : Ecole Roubaisienne d'Education Physique et l'Ancienne.

Football. — 7 janvier. — Terrain B : 8 h. 30, J.O.R.; 10 h. : U.S.R.; 14 h. 15 : E.S.R. — Terrain C : 8 h. 30, Sporting, 10 h., Avenir. — Terrain D : 8 h. 30, U.S.R.; 10 h., U.S.R.; 14 h. 15, Avenir. — Terrain E : 8 h. 30, E.S.R.; 10 h., Moderne.

14 janvier. — Terrain B : 8 h. 30, U.S.R.; 10 h., Avenir. — Terrain C : 8 h. 30, Moderne ; 10 h., U.S.R. — Terrain D : 8 h. 30, J.O.R.; 10 h., U.S.R.; 14 h. 15, U.S.R. — Terrain E : 10 h., E.S.R.

21 janvier. — Terrain B : 8 h. 30, A.A.R.; 10 h., J.O.R. — Terrain C : 8 h. 30, J.O.R.; 10 h., E.S.R. — Terrain D : 8 h. 30, Sporting ; 10 h., Avenir ; 14 h. 15 Avenir. — Terrain E : 8 h. 30, U.S.R.: 10 h., U.S.R.

28 janvier. — Terrain B : 8 h. 30, Moderne ; 10 h., E.S.R.; 14 h. 15, U.S.R. — Terrain C : 10 h., Avenir. — Terrain D : 8 h. 30 U.S.R.; 10 h., U.S.R.; 14 h. 15, Sporting. — Terrain E : 10 h., J.O.R.; 14 h. 15, E.S.R.

Chaque lundi matin, à 9 heures, terrain D : Beaux-Arts.

Les jeudis et samedis après-midi, terrain B : A.S.P.T.T.

Les samedis après-midi, terrain D : Club Delespaul.

CYCLISME. — **Amicale des Arts** : Mardi 9 janvier, réunion mensuelle de la section, 86, rue de l'Epeule, à 20 h.

S. O. ROUBAISIEN. — **Basket-ball** : Ce soir vendredi pour les éq. 1 et 2 au Centre Sportif municipal ; instructions concernant le déplacement à Mouscron de dimanche.

— **Cross-Country.** — Dimanche une partie des crossmen participera à une épreuve à Lessines (Belgique) ; r.-v. pour ceux-ci selon la convocation ; départ chemin de fer.

PING-PONG. — **F.A.L. P.P.C.** : Aujourd'hui vendredi à 19 h. 30, éq. 1 contre Trichon III au siège. — Dimanche 7 à 10 h. 30 en Foyer, 42, rue d'Alsace, l'éq. 1 recevra la 1A du Pont de Neuville. Les amateurs de ping-pong sont cordialement invités à assister à cette rencontre qui sera très disputée, les deux équipes étant d'égale force. Entrée libre.

COLISÉE
Ce soir 8 h. 30
DANS LES RUES
Production dramatique inspirée du roman de S. H. Rosny de l'Académie Française
PETIT OFFICIER... ADIEU
Grande comédie musicale

ETAT CIVIL

Naissances : Marie Piétruszkow, rue du Cartigny, 195 ; Jean-Claude Kalflèche, rue de Tunis, 42, c. Demesier, 1 ; Andréa Eghermanne, rue de France, 61 ; Henriette Lecment, de Flers-Lille ; René Zobeck, rue des Longues-Haies, 152.

Publications : Laurent Dubos, trieur de laines de Wattrelos et Raymonde Ducrocq, bambrocheuse, de Wattrelos ; Emile Aelvoet, ouvrier des P. T. T., rue de l'Ommelet, 67 et Suzanne Charlet, piqûrière, de Flers-lez-Lille ; Henri Dufour, publiciste, de Paris et Lucienne Méresse, s. p., rue Jean-Jaurès, 22 ; Raymond Delarue, maréchal des logis, de Chalons-sur-Marne et Julia Sonneville, doubleuse, rue de l'Alma, Fort Frasez, 114.

Décès : Jean Vreven, 85 ans, rue du Fort, 38 ; Jean-Baptiste Théria, rue de l'Epeule, 184, ruelle Cugnet, 12 ; Léocadie Durlicq, veuve André, 87 ans, rue de l'Alma, 77 ; Adéline Vanhoucke, 71 ans, rue de Florence, 11.

Pompes Funèbres Gles, 48, r. Sébastopol. Rx. Organ. complète de Convois. T.334.21

WATTRELOS

La Frande. — Des douaniers de la brigade de Roubaix-gauche, de service près de la ferme Fourlinnie, ont arrêté les nommés Gaston Planche, âgé de 27 ans, ouvrier agricole demeurant Petite Rue, à Avelin et Jean Jolowicki, âgé de 43 ans, mineur, sans domicile fixe, qui ensemble portaient 13 kilos de tabac de contrebande.

— Des douaniers de la brigade de Wattrelos-ligne, en patrouille rue des Poilus, ont arrêté le nommé Rolland Monnet, âgé de 17 ans, ouvrier agricole, demeurant en garni à l'estaminet Dartois, rue des Sept Ponts, à Roubaix, qui était porteur de 7 kil. 500 de tabac de contrebande.

Par les soins de la gendarmerie, les trois fraudeurs ont été conduits à la maison d'arrêt de Lille.

Chez les contribuables. — On nous communique : le comité local du syndicat des contribuables s'est réuni mercredi, sous la présidence de M. A. Goethals. Les dispositions ont été prises afin d'assurer l'établissement des déclarations d'impôts pendant les mois de janvier et février 1934. Des conseillers fiscaux se tiendront au siège, à la disposition de tous les contribuables et en particulier des petits commerçants, qui auraient intérêt à demander des précisions pour le calcul de leurs frais généraux. Tous les renseignements seront donnés gratuitement. Le comité a décidé de faire une suggestion à M. le maire, afin d'éviter la construction d'un nouveau bureau d'octroi. Il a examiné ensuite le projet du concours régional de l'Union des Société Sportives du Travail. Tout en approuvant une subvention pour toutes les fêtes publiques, le syndicat des contribuables estime que la somme de 40.000 francs est trop élevée, en raison de la situation financière de la commune. »

Fraternelle des Combattants. — Mutuelle-Retraite. — Le Conseil d'administration de la Fraternelle des Combattants informe les adhérents de la Mutuelle-Retraite que les versements pour le premier trimestre 1934 se feront samedi 6 janvier, de 18 h. à 20 h., et dimanche 7 janvier, de 9 h. 30 à midi, au siège des combattants, 15, Grand Place. Service de permanence : MM. Courtray, Decraene, Gons, Hespel, Hennebel, Lepoutre, Poncheel, Six, Spriet.

Loterie national. — Des billets de la septième tranche de la loterie nationale sont en vente à la Fraternelle.

Jeu de boules (Au Carin). — Lundi 8, belle partie de boules : Oscar Delchambre contre D'Hont et Lesaffre ; au jeu à 15 heures.

Aux établissements charitables. — Nous apprenons que, par arrêtés du 27 décembre 1933, M. le préfet du Nord a maintenu en fonctions pour 4 ans M. Arthur Blain, administrateur sortant du bureau de bienfaisance, et M. René Delcroix, administrateur sortant des hospices.

Bains-douches. — L'établissement de bains-douches est ouvert aujourd'hui vendredi, de 8 h. à midi et de 14 h. à 19 h., samedi, de 8 h. à midi et de 14 à 20 h., dimanche, de 7 h. à midi.

Basket-ball. — Amicale du Centre. — Ce soir vendredi, à 19 h. 30, à l'école, réunion de la section de basket-ball.

CROIX

Divagation des chiens. — Un cas de rage ayant été signalé, par son arrêté en date du 21 décembre, le maire a interdit la divagation des chiens pendant un délai de deux mois. Pendant ce même délai tous les chiens circulant sur la voie publique seront muselés ou tenus en laisse.

Eclairage public. — Il a été signalé que des individus s'amusent à détériorer les lanternes des réverbères. Le service de police poursuivra quiconque sera convaincu de s'être livré à ces déprédations stupides.

Accident du travail. — Mlle Valentine Houzé, 40 ans, bonne à tout faire, d'après l'examen du docteur, il y aurait deux côtes de fracturées : elle s'est blessée en allant à la cour pour vider les casseroles provenant du nettoyage, elle a glissé et est tombée lourdement. Elle est au service de M. Defontaine Henri, demeurant 29, avenue Gustave-Delory à Croix. Un mois de repos sauf complication.

Bureau de bienfaisance. — Les commerçants sont avisés que les jetons et bons de denrées du Bureau de bienfaisance seront reçus le lundi 8 janvier à partir de 8 h. 30, au Bureau de bienfaisance, maison des œuvres sociales, place de la République.

Remis au comité de répartition pour les vieillards. — Quête faite le jour de l'an à l'occasion de la remise de distinctions à l'Hôtel de Ville : 120 francs.

Amical-Club de Croix contre La Lommoise Sportive. — Pour son premier match retour, l'A.C.C. recevra La Lommoise qui se maintient, depuis le début du championnat dans le groupe de tête, remportant. Les Lommois ont remporté de jolies victoires, dont la dernière devant l'A.S.L., leader du groupe, est des plus significative. Au match aller, ils triomphèrent des locaux par 4 buts à 2, et espèrent bien renouveler leur victoire.

Les Croisiens, à qui la chance n'a pas beaucoup souri durant la première partie du championnat, voudront commencer l'année par une victoire qui sourirait aux supporters.

Le coup d'envoi du match qui promet d'être passionnant, sera donné à 14 h. 15 sur le Stade Gustave-Sendras.

Les éq. 1B de ces deux clubs se rencontreront à 10 h. à Lomme ; r.-v. des Croisiens Salle des fêtes, Grand Place, à 8 h.

Eq. 11 et Sous-Minimes : entraînement de 8 h. 30 à 10 heures.

Jeu de flèches. — Dimanche 7 janvier, chez Debliqui, rue Lamartine, 26, partie de flèches entre Boliens-Jojo, 41-81. Pour 200 fr. Au pas, à 4 h.

Etat Civil. — Naissance. — Delannoy Bernadette, avenue des Cottages, 30.

Décès. — Vanduppen Joseph, 64 ans, rue de la Fonderie, cour Sandras, 2.

WASQUEHAL

Un couvreur se fracture la jambe. — Un couvreur de l'usine de Saint-Gobain, M. Louis Haluin, âgé de 64 ans, demeurant 26, rue Lamartine à Wasquehal, a glissé sur le sol gelé dans la cour de l'usine et est tombé si malheureusement qu'il se fractura la jambe droite au tiers inférieur. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Roussel qui a prévu une incapacité de travail de deux mois.

Blessé par un éclat de marbre. — Au chantier Surmont, rue de l'Egalité, le marbrier Joseph Crohin, demeurant rue de la Lainière à Roubaix, a reçu un éclat de marbre dans l'œil au cours de son travail. Il porte un corps étranger profond dans l'œil avec érosions centrales infectées. Il a dû prendre un repos de 12 jours.

Blessé au travail. — A l'usine Hannart frères, l'ouvrier Ernest Rivière, 72 ans, demeurant 58, rue de Lille à Wasquehal, s'est fait une entorse interépineuse de la région lombo-sacrée, en soulevant une tourie, 12 jours.

Le doigt meurtri. — Aux ateliers M. Legrand, rue Testelin, l'ouvrier Florent Maes, 71, rue de l'Avenir à Mouscron, s'est fait une plaie de la phalange inguéale de l'index gauche au cours de son travail, 12 jours de repos. Docteur Six.

En traversant les voies. — A l'usine de St-Gobain, le manœuvre Alfred Lesage, 28 ans, demeurant 6, impasse du Pétrole à Wasquehal, a buté en traversant une voie ferrée et s'est fait des contusions avec entorse métatarsienne du pied droit. Incapacité de travail de 15 jours.

Blessé au doigt. — Occupé au chantier Ponthieu, 106, rue des Villas, le cimentier Hubert Coopman, 25 ans, demeurant 11, rue du Dronckaert à Neuville-en-Ferrain, s'est blessé au doigt en manipulant une plaque de ciment. Pour plaie contuse de la 1re phalange de l'index droit, un repos de 12 jours a été prévu par le docteur Lenoury.

Au fonds municipal de chômage. — Pour la semaine du 25 au 31 décembre, on comptait, au fonds municipal de chômage, 257 chômeurs complets (226 hommes et 31 femmes), qui ont perçu ensemble un total d'indemnités de 16.369 francs.

Chiffre d'affaires. — Aujourd'hui vendredi, à la salle des fêtes de la mairie, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant mensuellement et pour les forfaitaires. On percevra également les licences de débits de boissons et les contributions sur autos. De 9 à 11 h., lettres A à L, et de 14 à 16 h., pour les lettres M à Z.

LANNOY

Chiffre d'affaires. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu café Bourgheille, le lundi 8 janvier, de 8 h. 30 à 11 heures.

LYS-LEZ-LANNOY

Vol qualifié. — Nous avons relaté, en octobre dernier, l'arrestation du nommé Joseph Pottier, qui, après s'être introduit chez Mme veuve Plum, rue d'Isly, avait volé un coffret et tiré un coup de revolver sur cette dernière qui rentrait à l'improviste. Joseph Pottier aura à répondre de son acte devant les assises du Nord, dans la séance de mercredi 17 janvier prochain.

Distinction. — Le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale vient de décerner un diplôme avec médaille de bronze à M. Léon Deffrennes, administrateur de la Caisse d'épargne de Roubaix, afin de perpétuer dans sa famille et au milieu de ses concitoyens, le souvenir de son dévouement aux œuvres de prévoyance sociale.

L'audition des « Amis Réunis ». — Comme nous l'avons annoncé, l'Harmonie « Les Amis Réunis » a donné une audition, en la chapelle Sainte-Thérèse, dimanche dernier, au cours de la messe de 9 heures.

Les œuvres formant le programme furent exécutées de façon parfaite, sous l'habile direction de M. Henri Wanin, officier d'Académie. Les solistes : MM. Lebrun Jean (trombone), Saimon Marcel (piston), Castrel René (hautbois) et Besengez Marcel (flûte), surent charmer l'auditoire par leur talent, qui fut très apprécié au cours des différents morceaux.

Nomination au bureau de bienfaisance. — Par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 1933, M. Amand Bossut, vice-président de la Commission administrative du bureau de bienfaisance, est maintenu en fonctions. M. Bossut sortira d'exercice le 31 décembre 1937.

Liste électorale. — Par arrêté préfectoral, M. Jules Thieffry, retraité, est maintenu dans ses fonctions de délégué pour la révision des listes électorales de Lys.

Chômage. — Pointage, vendredi, à 9 h., à la mairie. Le paiement des allocations de la semaine aura lieu samedi 6 janvier, à 14 h. 30.

Chiffres d'affaires. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires forfaitaire et mensuel, du droit de licence, de l'impôt sur automobile et billards russes, aura lieu aujourd'hui vendredi 5 janvier, de 8 h. 30 à 11 h., au café Dusoulier, rue de Leers, et demain samedi 6, de 9 h. à 10 h. 30, à la mairie de Lys.

S. O. LYSSOIS. — **Football** : Eq. 1A r.-v. à 9 h. 30 au vestiaire pour Dnponchelle, Plémont, Bartier, Bera, Rothier, Lemahieu, Dewitte L. et A., Monnier, Rolland P. et Desbonnet.

Eq. 1B, r.-v. en vestiaire à 9 h. 30 pour Bacq, Pluquet, Adam M., F. et J., Heuwel, Castel, Jansens, Nuttin, Breton, Berte, Blin, Maes, Dewitte G., Vandenbrissche. Les éq. seront formées sur le terrain.

Eq. Minimes : Repos.

— **Basket-ball** : R.-v. en terrain à 9 h. 15, pour Louchet, Malissard, Dassonville, Gilman, Plateau, Lorthioir, Mortier, Lambiain, Debischop et Leclercq.

HEM

Une nouvelle société. — On nous annonce la création d'une société de football, à Hem, sous le nom de Daring-Club.

Les personnes désirant se faire inscrire soit comme membre actif ou honoraire, soit comme supporter, sont priées d'adresser leur adhésion soit au siège, 21, rue de Roubaix, ou au secrétaire M. Henri Suarez, 81, rue des Ecoles, à Hem.

Syndicat agricole. — Les membres du Syndicat agricole ayant des ouvriers astreints aux assurances sociales, sont priés d'apporter au siège leurs feuilles timbrées du dernier trimestre 1933 et y retirer ceux du premier trimestre 1934. Se présenter tous les après-midi, exception faite du dimanche jusqu'au 10 janvier inclus.

Société de secours mutuels et maternels « La Sécurité ». — Caisse autonome : Les membres adhérents à cette Caisse sont invités à remettre au plus tôt leurs carnets de cotisations chez M. François Madou, 3, rue Jules-Guesde, à Hem-Bifur.

Carnets de visites médicales : Les sociétaires non assujettis aux assurances sociales sont priés de bien vouloir faire régler dès que possible leurs carnets de 1933. A partir du 1er janvier 1934, ils auront la faculté de reprendre leurs nouveaux carnets de 1934.

LEERS

Pour les artisans. — Une permanence des maîtres artisans de la rue Pauvrée, à Roubaix, aura lieu ce soir vendredi, de 19 à 20 h., au café Détremmerie, place de l'Eglise. M. Ansart, secrétaire de Roubaix, sera présent.

Secrétariat du Peuple. — Aujourd'hui vendredi, de 19 à 20 h., au café de M. Georges Détremmerie, place de l'Eglise, ouverture du secrétariat du Peuple. Tous renseignements seront donnés gratuitement.

Le mouvement de la population. — Au cours de l'année 1933 qui vient de se terminer, le service de l'état civil a enregistré 72 déclarations de naissances et 63 décès se répartissant comme suit : de 0 à 1 an, 10 ; de 1 à 10 ans, 3 ; de 10 à 30 ans, 4 ; de 30 à 40 ans, 5 ; de 40 à 50 ans, 1 ; de 50 à 60 ans, 8 ; de 60 à 70 ans, 11 ; de 70 à 80 ans, 22 ; plus de 80 ans, 7. Il est à remarquer que plus de la moitié des décès, soit 40 sur 72, sont ceux de personnes âgées de plus de 60 ans. Le nombre d'enfants au-dessous de 1 an est également plus grand que les années précédentes : 10 au lieu de 4 l'an 1932. Il a été procédé au cours de l'année 1933 à la célébration de 47 mariages. Le chiffre des naissances est inférieur de 9 à celui de l'année 1932. Les décès sont en augmentation de 4 sur l'an dernier, qui en comptait 59. Les mariages en 1932 étaient de 55.

Pointage des chômeurs. — Aujourd'hui vendredi, à 15 h., à la Mairie.

Racing-Club de Leers : Ce vendredi, réunion de tous les équipiers au siège, 2, rue de Néchin, à 18 h.

Dimanche à 14 h., terrain de la Briqueterie à Leers, grand match du Championnat U.S. Seclin contre R.C. Leers.

— **Demande de matches** pour les équipes 1B et Minimes du R.C.L. toute la saison. — Ecrire 2, rue de Néchin, à Leers.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lebouc, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-85
DÉPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

La situation financière et le budget de la ville

Une note de M. INGHELS député-maire

M. Inghels, député-maire, nous communique la note suivante concernant le budget primitif de 1934 :

« A la suite de l'intervention de M. Deborgher relativement au budget de l'exercice 1934, nous avions tenu à rectifier les chiffres quelque peu fantaisistes que notre collègue avait puisés au hasard pour justifier son intervention.

» Nous avions pensé que les précisions données dans notre premier communiqué étaient suffisantes pour mettre fin à cette polémique.

» Or, par une note signée de 12 conseillers municipaux — dont quelques-uns se désintéressent d'ailleurs complètement des questions communales — on essaie à nouveau d'induire le contribuable en erreur en lui faisant croire que le moment était venu de réduire le nombre de centimes additionnels. Alors que toutes les villes de France se trouvent gênées dans leur gestion en raison des lourdes charges résultant de la crise économique, la ville de Tourcoing, au contraire, devrait encore aggraver sa situation budgétaire en diminuant ses ressources. Il convient d'ailleurs de souligner en particulier que ce sont ceux-là mêmes qui n'ont pas hésité à imposer de gros sacrifices aux contribuables qui prétendent aujourd'hui devenir leurs défenseurs.

» Ceci dit, examinons la situation et mettons au point les diverses critiques contenues dans la note signalée plus haut. »

RECETTES NOUVELLES

Centimes. — Les centimes additionnels au nombre de 300,44 en 1930, ont rapporté exactement 8.114.051 francs. Depuis le 1er janvier, ils sont au nombre de 405,94 et procureront en 1934 (suivant les prévisions) : 11.155.745 francs. Soit donc une plus-value de 3.041.694 francs.

M. Deborgher prétend que cette plus-value, qu'il fixe d'ailleurs à 4.000.000, est largement suffisante pour couvrir la charge supplémentaire résultant de l'exécution des grands travaux d'utilité publique. Qu'il nous suffise de rappeler une fois de plus que l'amortissement des emprunts du plan d'aménagement nous coûte actuellement 4.592.000 francs et qu'après réalisation totale des emprunts, l'annuité s'élèvera à 5.315.000 francs.

D'autre part, si l'on fait entrer en ligne de compte les augmentations de recettes, pourquoi laisse-t-on de côté les moins-values constatées depuis 1930 ? Il serait fastidieux de reproduire le résultat de chacun des postes figurant dans notre budget ; nous allons nous borner à établir la comparaison entre l'ensemble des recettes ordinaires depuis 1930, en défalquant bien entendu les centimes de toute nature ainsi que les subventions de l'État et du département pour les fonds municipaux de chômage, opérations que nous ne pouvons considérer comme ayant un caractère permanent.

Année 1930 : 46.648.802 francs ; 1931 : 46.136.485 francs; 1932: 44.773.207 francs; 1933 : 43.253.129 francs; 1934 : 44 millions 553.084 francs.

Par contre, les dépenses obligatoires sont restées sensiblement les mêmes (nous comprenons parmi les dépenses obligatoires, l'entretien, l'éclairage, le chauffage des propriétés communales, l'entretien des pavages, des égouts, tous les travaux de voirie, les subventions aux œuvres d'hygiène sociale, les dépenses d'assistance aux vieillards, aux indigents, etc., etc.) : Dépenses de 1930, 45.197.231 francs ; dépenses de 1934, 45.101.316 fr.

CHOMAGE

Voici exactement le montant des dépenses engagées pour l'attribution de secours aux chômeurs :

Fond municipal de chômage. — Année 1931 : 730.190,50 ; 1932 : 5.745.938,60 ; 1933 : environ 3.150.000,00 ; au total : 9.626.129,10.

Caisse syndicale de chômage. — Année 1931 : 226.486,59 ; 1932 : 521.647,17 ; 1933 : environ 300.000,00 ; au total : 1.048.133,76.

Participation de l'Etat et du Département (77 % environ) dans les dépenses du fonds municipal : 7.412.119,40 ; au total : 2.214.009,70.

Soit donc à la charge de la ville de Tourcoing : 3.262.143,46.

Il faut ajourter à ce chiffre une somme de 1.200.000 francs représentant les secours exceptionnels distribués à ce jour par le bureau de bienfaisance et par la caisse des écoles.

D'après les calculs de M. Deborgher, le bénéfice que réalisera la ville par rapport aux dépenses de l'exercice 1932, sera de 1.433.213 fr. Disons tout de suite, pour être exact — et M. Deborgher ne l'ignore pas — que si nos évaluations sont moins élevées pour 1934, nous ne réaliserons aucun bénéfice par rapport aux prévisions du budget primitif de 1932 lesquelles étaient les suivantes :

Dépenses. — Fonds municipal de chômage : 400.000 francs ; caisses syndicales : 200.000 francs. Soit au total : 600.000 francs.

Recettes. — Subvention de l'Etat et du département : 300.000 francs.

Les autres crédits, s'élevant ensemble, pour 1932, à 5.667.585 francs, ont fait l'objet d'autorisations spéciales en cours d'année ou d'inscriptions au budget supplémentaire. Il est donc facile de constater que notre budget de 1934 comporte encore des crédits supérieurs à ceux du budget primitif de 1932 et, en tout état de cause, il est matériellement impossible de faire un rapprochement entre les prévisions des divers budgets et encore moins de déterminer par avance un bénéfice que nous ne pouvons connaître qu'en fin d'exercice.